



1  
Jours

# AIPR : Préparation et examen pour les opérateurs

dans SECURITE - HABILITATION ELECTRIQUE / Réf : SEC-ELEC-50

**Opérateurs de chantier, la réglementation de votre activité exige une Autorisation à Intervenir à Proximité des Réseaux (AIPR).  
Donnez-vous toutes les chances d'obtenir le précieux sésame le plus efficacement possible avec Lexom. Nos formateurs expérimentés vous accompagnent dans la mise à jour de vos compétences techniques et de mise en sécurité prévues par la réforme anti-endommagement de 2012.  
Entraînez-vous grâce à un examen blanc, corrigez vos erreurs, et enfin passez le QCM officiel pour tenter de recevoir votre autorisation !**

## Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la réforme anti-endommagement de 2012 et leur impact sur le rôle d'opérateur
- Sécuriser les biens et les personnes en mettant en oeuvre les bonnes pratiques anti-endommagement

## Programme de la formation

### Matin

Identifier les domaines de responsabilité de l'opérateur dans la sécurisation d'un chantier et décrire les pratiques adaptées

- Marquage / Piquetage au sol
- Formulaire de DICT
- Application du guide technique
- Lecture des indices et affleurants
- Opérations sur chantier

### Après-midi

En début d'après-midi, le formateur organise un retour sur les notions abordées le matin qui nécessitent des précisions supplémentaires.  
Dans un second temps, les candidats sont invités à remplir un QCM blanc, dont la correction est effectuée de façon



collective.

Enfin, les candidats réalisent l'évaluation sous forme de QCM : 30 questions (1 heure)

## Pré-requis

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

## Public cible

Opérateurs (salariés intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés)

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques :

Alternance de méthodes pédagogiques variées, adaptées aux différentes compétences à acquérir ou mettre à jour

